



SEW USOCOME

SEW USOCOME - Site de Forbach (57)



DEMANDE D'AUTORISATION
ENVIRONNEMENTALE
RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT

Mai 2026



OTE
INGÉNIERIE

— Construction &
environnement

IND	DATE	DESCRIPTION	REDACTION/VERIFICATION			APPROBATION		N° AFFAIRE :	25010373	Page :
A	01/12/2025	Rédaction du document	OTE	P. HEITZ	PH		BK			2/13
B	07/05/2026	Révision du document	OTE	P. HEITZ	PH		BK			

C:\Users\phe\Desktop\Projets\25010373 - SEW USOCOME-FORBACH-DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE\25-DAE\DAE SEW USOCOME PARTIE 2 - Etude d'impact\D-DAE_SEW_USOCOME-RNT_EI-reva .docx

Préambule

La société SEW USOCOME exploite depuis 1993 un site de production sur les communes de Folkling et d'Oeting. (57).

L'établissement relève du régime de l'Autorisation au titre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement, ainsi que de la directive IED.

Le site et ses activités sont encadrés par plusieurs actes administratifs, dont un arrêté préfectoral complémentaire reprenant l'ensemble des prescriptions en date du 28/03/2022. Cet arrêté préfectoral a été délivré à la suite de l'instruction d'un Porter A Connaissance (PAC ICPE) déposé en 2018, concernant notamment la construction de la dernière extension de l'usine.

Dans le cadre d'un recours engagé par un tiers voisin auprès du Tribunal Administratif, l'AP du 28/03/2022 risque d'être annulé sur le motif principal que les modifications objet du PAC ICPE auraient dû être considérées comme substantielles par les services du Préfet de Moselle et faire l'objet d'une procédure d'autorisation environnementale avec consultation du public.

Le présent document constitue le résumé non technique de l'étude d'impact.

1. Description du site

1.1. Activités et fonctionnement

Le site assure principalement la fabrication de pièces métalliques (notamment en aluminium) destinées à la production de moteurs et de réducteurs.

Les principales activités comprennent :

- la découpe et l'usinage de pièces métalliques,
- la fonderie (fusion et coulage de l'aluminium),
- le bobinage et l'assemblage de composants électriques,
- les opérations de finition (lavage, traitement de surface).

1.2. Description du projet

La société SEW USOCOME exploite depuis 1993 un site industriel de production de moteurs électriques et de composants associés sur les communes d'œting et de Folkling (Moselle).

Dans un contexte d'évolution de ses activités, la société dépose une demande d'autorisation environnementale intégrant :

- les projets de développement à court et moyen terme des activités existantes,
- les évolutions projetées du site.

Ces évolutions concernent notamment :

- l'extension du périmètre foncier du site,
- la modernisation et l'augmentation de certaines capacités de production,
- l'implantation d'installations liées à la transition énergétique (photovoltaïque),
- le développement de nouvelles activités (cataphorèse, injection plastique).

Les évolutions projetées visent notamment à moderniser les outils de production et à optimiser les procédés industriels, tout en permettant l'internalisation de certaines opérations actuellement sous-traitées. Elles s'inscrivent également dans une démarche d'amélioration de la performance environnementale globale des activités, notamment par le recours à des procédés plus performants tels que la cataphorèse.

2. Description de l'état initial de l'environnement et de son évolution

2.1. Description du site et de son environnement

Le site industriel s'inscrit dans une zone à vocation économique (zone UX des documents d'urbanisme), historiquement destinée à accueillir des activités industrielles.

Depuis les années 2000, le développement urbain a conduit à un rapprochement des zones d'habitation, désormais localisées en limite nord du site.

L'environnement du site se caractérise par :

- un tissu mixte associant activités économiques, zones agricoles et zones urbaines,
- la présence d'infrastructures routières génératrices de bruit,
- l'absence de périmètre de protection de captage d'eau potable au droit du site.

Les milieux naturels remarquables (ZNIEFF, Natura 2000, zones humides) les plus proches sont situés à plusieurs centaines de mètres à plusieurs kilomètres, sans interaction directe identifiée avec le site.

2.2. Bilan de l'état actuel de l'environnement

L'ensemble des compartiments environnementaux décrits dans l'état initial de l'environnement sont repris ci-dessous et hiérarchisés selon leur niveau d'enjeu.

Le niveau d'enjeu défini pour chaque compartiment environnemental reflète l'état de ce compartiment, son niveau de dégradation, son intérêt et son éventuelle vulnérabilité.

Légende				
Niveau d'enjeu	Sans intérêt particulier/neutre	Faible	Moyen	Fort

Tableau n° 1 : Bilan de l'état actuel de l'environnement.

Thème	Etat/qualité	Enjeu	Objectif
Population et santé humaine	Population	Habitations en limite Nord des limites du site	Préserver la qualité de vie des riverains du site (bruit, air, eau)
	Voisinage sensible	Populations sensibles distantes de plus d'un km	Préserver les populations sensibles
	Captage d'eau potable	Périmètre de protection éloigné situé à 500 m au Nord-Est	-
	Contexte sonore	Réseau routier proche du site source de bruit	Assurer des émissions compatibles avec l'environnement du site
Contexte physique	Géologie	Terrains reposant sur des marno-calcaires	-
	Hydrogéologie	Pas de nappe au droit du site	-

Thème	Etat/qualité	Enjeu	Objectif
	Eaux superficielles	Masses d'eau superficielles en mauvais état	Garantir l'absence de transfert de polluant via les eaux pluviales
	Climat	Climat continental	Préserver les installations des risques liés au climat
	Qualité de l'air	Bonne qualité de l'air à proximité du site, mais contexte industriel	Limitier les rejets atmosphériques et garantir leur conformité préserver la qualité actuelle de l'air
Milieu naturel et biodiversité	Milieus naturels remarquables	ZNIEFF de type 1 à 700 m, autres milieux naturels remarquables à plus de 3 km	Eviter toutes dégradations sur les espaces naturels remarquables
	Habitat naturel, faune, flore	Enjeux globalement faible	Limitier le dérangement de la faune en phase chantier
	Continuités écologiques	Site localisé en dehors des corridors écologiques et des réservoirs de biodiversité	-
Paysage et patrimoine	Patrimoine culturel	Pas de monument historique, ni de site classé ou inscrit aux abords du site (zone industrielle)	-
	Patrimoine archéologique	Site localisé à l'intérieur d'une Zone de Présomption de Prescription Archéologique mais des fouilles ont été réalisées lors de la création du technopole	-
	Contexte paysager local et environnant	Secteur fortement anthropisé (zone d'activité et lotissements au Nord-Est)	-
Biens matériels	Contexte agricole	Parcelles agricoles à l'Ouest et au Sud du site	-
	Contexte forestier	Secteur fortement anthropisé (zone d'activité)	-
	Contexte économique	Zone d'activité du Technopôle	Insertion du site SEW USOCOME dans le contexte économique local
	Loisirs	Equipements sportifs situé à plus d'un km	-
	Voies de communication et trafic	Axes routiers à proximité du site fortement fréquentés	Prendre en compte le trafic local
Risques naturels et technologiques	Risque inondation	Communes non couvertes par un PPRI et site non concerné par les AZI	-

Thème		Etat/qualité	Enjeu	Objectif
	Risque mouvement de terrain	Risque retrait et gonflement des argiles nul		
	Risque sismique	Risque sismique très faible		
	Risques technologiques	Plusieurs installations industrielles à proximité Site hors rayons de danger du PPRT d'Elysées Cosmétiques		-
	Sites et sols pollués	Présence de métaux		Préserver la qualité des sols

2.3. Evolution de l'environnement en cas de mise en œuvre ou en l'absence de mise en œuvre du projet

Le scénario de référence présente, pour chacune des thématiques environnementales abordées dans l'état initial de l'environnement l'évolution potentielle pour chaque compartiment environnemental selon les situations suivantes :

- la situation actuelle en considérant le site existant de SEW USOCOME sans les évolutions projetées présentées dans le présent dossier
- la situation future de l'établissement SEW USOCOME avec les évolutions projetées décrites sommairement au chapitre 2.2.2 de l'étude d'impact et détaillé dans le document descriptif du dossier d'autorisation.

Le scénario de référence correspond à l'hypothèse d'évolution la plus plausible des différents compartiments de l'environnement, dans les cas suivants :

- les évolutions projetées par SEW USOCOME ne sont pas mises en œuvre
- les évolutions projetées sont mises en œuvre mais ne seraient pas maîtrisés.

Légende						
Niveau d'enjeu		Sans intérêt particulier/neutre	Faible	Moyen	Fort	
Evolution supposée		Amélioration probable		Pas de différence significative		Détérioration possible

Tableau n° 2 : Evolution potentielle de l'environnement avec/sans projet.

Thème		Etat/qualité	Enjeu	Evolution supposée	
				Avec les évolutions projetées du site projet	Sans les évolutions projetées du site
Population et santé humaine	Population	Habitations en limite Nord des limites du site			
	Voisinage sensible	Populations sensibles distantes de plus d'un km			
	Captage d'eau potable	Périmètre de protection éloigné situé à 500 m au Nord-Est			
	Contexte sonore	Réseau routier proche du site source de bruit			
Contexte physique	Géologie	Terrains reposant sur des marno-calcaires			
	Hydrogéologie	Pas de nappe au droit du site			

Thème		Etat/qualité	Enjeu	Evolution supposée	
				Avec les évolutions projetées du site projet	Sans les évolutions projetées du site
	Eaux superficielles	Masses d'eau superficielles en mauvais état		➡	➡
	Climat	Climat continental		➡	➡
	Qualité de l'air	Bonne qualité de l'air à proximité du site, mais contexte industriel		↘	➡
Milieu naturel et biodiversité	Milieus naturels remarquables	ZNIEFF de type 1 à 700 m, autres milieux naturels remarquables à plus de 3 km		➡	➡
	Habitat naturel, faune, flore	Enjeux globalement faible		↘	➡
	Continuités écologiques	Site localisé en dehors des corridors écologiques et des réservoirs de biodiversité		➡	➡
Paysage et patrimoine	Patrimoine culturel	Pas de monument historique, ni de site classé ou inscrit aux abords du site (zone industrielle)		➡	➡
	Patrimoine archéologique	Site localisé à l'intérieur d'une Zone de Présomption de Prescription Archéologique mais des fouilles ont été réalisées lors de la création du technopole		➡	➡
	Contexte paysager local et environnant	Secteur fortement anthropisé (zone d'activité)		➡	➡
Biens matériels	Contexte agricole	Espace agricole sur la réserve foncière du site, mais zonage UX dans le PLU		↘	➡
	Contexte forestier	Secteur fortement anthropisé (zone d'activité)		➡	➡
	Contexte économique	Zone d'activité du Technopôle		↗	↘
	Loisirs	Equipements sportifs situé à plus d'un km		➡	➡
	Voies de communication et trafic	Axes routiers à proximité du site fortement fréquentés		↘	➡
Risques naturels et	Risque inondation	Communes non couvertes par un PPRI et site non concerné par les AZI		➡	➡

Thème		Etat/qualité	Enjeu	Evolution supposée	
				Avec les évolutions projetées du site projet	Sans les évolutions projetées du site
technologiques	Risque mouvement de terrain	Risque retrait et gonflement des argiles nul			
	Risque sismique	Risque sismique très faible			
	Risques technologiques	Plusieurs installations industrielles à proximité Site hors rayons de danger du PPRT d'Elysées Cosmétiques			
	Sites et sols pollués	Présence de métaux			

3. Principaux enjeux environnementaux

Les enjeux environnementaux du projet ont été analysés au regard des caractéristiques du site existant, de son environnement immédiat et des évolutions projetées. Ils concernent principalement les thématiques eau, air, bruit, sols, biodiversité et santé humaine.

3.1. Eau

Les enjeux relatifs à l'eau concernent à la fois la consommation de la ressource et la gestion des effluents. Le site fonctionne majoritairement en circuits fermés pour les usages industriels (refroidissement, lavage), ce qui constitue un facteur favorable en matière de maîtrise des prélèvements.

Les principaux enjeux identifiés sont :

- la limitation des consommations en eau, dans un contexte d'évolution des procédés industriels,
- la maîtrise des rejets d'eaux industrielles et pluviales,
- la prévention des pollutions accidentelles susceptibles d'impacter les milieux aquatiques.

Au regard des données disponibles, les rejets sont encadrés et font l'objet d'un suivi régulier. Les évolutions projetées intègrent des dispositifs de gestion et de traitement visant à maintenir cette maîtrise, sans modification notable des équilibres actuels.

3.2. Air

Les émissions atmosphériques constituent un enjeu important compte tenu de la nature des activités (fonderie, combustion, traitement de surface).

Les enjeux portent principalement sur :

- la maîtrise des émissions de polluants atmosphériques (poussières, métaux, COV, NOx),
- la conformité aux valeurs réglementaires applicables,
- la prévention des impacts sur les populations riveraines.

Les installations existantes sont équipées de dispositifs de traitement et de captation des émissions. Les évolutions projetées, notamment l'introduction de procédés tels que la cataphorèse, visent à améliorer le rendement matière et à mieux maîtriser les émissions à la source.

Dans les conditions étudiées, les niveaux d'émission restent compatibles avec les exigences réglementaires, avec un enjeu de maintien de cette situation dans le cadre des évolutions du site.

3.3. Sols et eaux souterraines

Les enjeux portent principalement sur :

- la prévention des pollutions accidentelles,
- la gestion des substances et des déchets,
- la protection des sols et des nappes.

Les études réalisées indiquent l'absence de pollution significative des sols au droit du site dans son état actuel. Le site ne se situe pas à proximité immédiate de zones identifiées comme fortement impactées (BASOL, SIS).

Les évolutions projetées ne sont pas de nature à modifier significativement cet état, sous réserve du maintien des bonnes pratiques de gestion des substances et des installations.

3.4. Biodiversité et milieux naturels

Le site s'inscrit dans un environnement majoritairement anthropisé, avec une sensibilité écologique limitée à l'échelle immédiate.

Les enjeux concernent cependant :

- la prise en compte des milieux naturels à proximité,
- la préservation des fonctionnalités écologiques locales,
- la limitation de l'artificialisation des sols.

Les études écologiques mettent en évidence :

- l'absence d'espèces protégées ou d'habitats à enjeu fort sur les zones directement concernées,
- une distance significative vis-à-vis des zones naturelles protégées.

Les incidences directes du projet sur la biodiversité apparaissent ainsi limitées dans les conditions étudiées.

3.5. Enjeux sanitaires

L'évaluation des risques sanitaires (ERS) constitue un élément clé de l'analyse.

Les enjeux principaux sont :

- la prise en compte de l'exposition des populations riveraines,
- la maîtrise des impacts liés aux émissions atmosphériques,
- la compatibilité avec les référentiels sanitaires en vigueur.

Les résultats de l'ERS montrent, dans les hypothèses retenues :

- une absence de dépassement des valeurs de référence,
- des niveaux d'exposition compatibles avec les recommandations sanitaires.

Ces conclusions restent conditionnées aux hypothèses de fonctionnement retenues et à la maîtrise des émissions du site.

4. Mesures envisagées pour éviter, réduire et/ou compenser les effets négatifs prévus du projet

4.1. Synthèse des mesures mises en place

Dans une logique d'amélioration continue, l'exploitant prévoit :

- l'optimisation des procédés afin de limiter les émissions à la source,
- le recours à des équipements de traitement des rejets performants,
- une gestion rigoureuse des effluents et des déchets,
- un suivi environnemental régulier (air, eau, bruit).

Les évolutions techniques envisagées (notamment la cataphorèse et les projets énergétiques) s'inscrivent dans une démarche de réduction des impacts environnementaux.

4.2. Estimation des investissements liés à la protection de l'environnement

Ci-après sont listés les investissements liés à la protection de l'environnement réalisés dans le cadre du projet

Tableau n° 3 : Investissements liés à la protection de l'environnement.

Nature de l'investissement	Montant total (€ HT)
Poste de chargement des camions citernes de déchets sur une zone mise en confinement par l'implantation d'une vanne manuelle sur zone	22 000 €
Mise en conformité des équipements pour réduire les nuisances acoustiques	340 000 €
Eco-pâturage	20 000 €
Ouvrages de gestion des eaux pluviales	18 000 € (hors coût des réseaux)
Suivi des différents rejets	30 000 €
Voie de contournement Sud	800 000 €
Station H ₂ O	960 000 €